



LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DANS LE SECTEUR DES OVINS

En 2016, le Recensement de la relève agricole établie du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a permis d'estimer que les ovins sont la principale source de revenu de 3 % des jeunes établis en agriculture au Québec. Il s'agit d'une proportion stable depuis 2006. La relève agricole établie est formée de tous les jeunes agriculteurs et agricultrices de moins de 40 ans possédant au moins 1 % des parts d'une entreprise agricole.

LA RELÈVE FÉMININE BIEN REPRÉSENTÉE

- En 2016, la proportion de jeunes agricultrices dans le secteur ovin atteint 44 %, ce qui représente une hausse comparativement à 2006 (41 %), mais une légère baisse par rapport à 2011 (45 %). Les femmes constituent 27 % de l'ensemble de la relève agricole établie en 2016.
- Dans ce secteur, la relève âgée de 35 à 39 ans représente 57 % des jeunes : il s'agit d'une proportion plus élevée par rapport à 2006 (36 %) et à 2011 (46 %) (tableau I). L'âge moyen est de 34,3 ans, tandis qu'il est de 34,2 ans pour l'ensemble des productions.
- En 2016, on constate que 33 % des jeunes dans le secteur sont établis depuis au moins dix ans. Il s'agit d'une proportion plus élevée qu'en 2011 (24 %), mais inférieure à celui de l'ensemble des productions (38 %) (tableau II).

TABLEAU I RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DU SECTEUR SELON LES DIFFÉRENTS GROUPES D'ÂGE, EN 2006, 2011 ET 2016

ÂGE	OVINS			ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2006	2011	2016	
Moins de 25 ans	6 %	7 %	2 %	3 %
De 25 à 34 ans	58 %	47 %	41 %	41 %
De 35 à 39 ans	36 %	46 %	57 %	56 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

TABLEAU II RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DU SECTEUR SELON LE NOMBRE D'ANNÉES D'ÉTABLISSEMENT, EN 2011 ET 2016

NOMBRE D'ANNÉES DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT	OVINS		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2011	2016	
Moins de cinq ans	40 %	32 %	28 %
De cinq ans à moins de dix ans	36 %	35 %	35 %
Dix ans et plus	24 %	33 %	38 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

Dans certains tableaux et dans certaines figures, la somme des pourcentages indiqués peut être différente de 100 % en raison de l'arrondissement des données.

PLUS DE DEUX JEUNES SUR TROIS S'ÉTABLISSENT PAR DÉMARRAGE D'ENTREPRISE

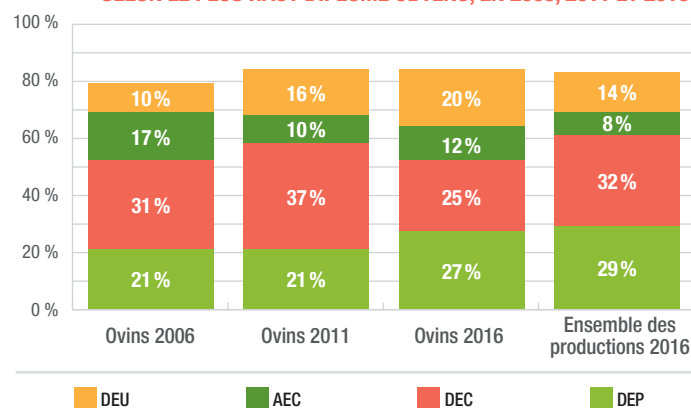
- Depuis 2006, on observe une baisse de la proportion des jeunes du secteur des ovins dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les régions de la Chaudière-Appalaches, du Centre-du-Québec et de l'Estrie, quant à elles, connaissent une hausse marquée. En 2016, les régions affichant la plus haute proportion de jeunes dans le secteur sont le Bas-Saint-Laurent (25 %), la Chaudière-Appalaches (16 %) et l'Estrie (15 %) (tableau III).
- Pour 27 % de la relève agricole du secteur, le plus haut diplôme obtenu est le diplôme d'études professionnelles (DEP). Parmi les jeunes titulaires d'un DEP de ce secteur, 19 % ont une spécialisation en bovins de boucherie, 19 % en production laitière et 30 % dans une autre spécialisation agricole. Pour l'ensemble des productions, ces proportions sont de 7 %, 42 % et 23 % respectivement (figures 1 et 2).
- En 2016, les jeunes établis dans ce secteur ont privilégié le démarrage d'entreprise (67 %) dans une moindre proportion qu'en 2011 (72 %). Néanmoins, la proportion de démarrages est nettement supérieure en production ovine que dans l'ensemble des productions (35 %) (figure 3).
- En moyenne, les jeunes du secteur ont pensé s'établir sérieusement en agriculture à l'âge de 21,7 ans et l'ont fait à 26,7 ans. Pour l'ensemble des productions, ces moyennes sont de 20,2 ans et 26,0 ans respectivement. Depuis 2011, on observe une hausse de la proportion des jeunes issus du milieu agricole. Toutefois, ils demeurent moins nombreux à en provenir (57 %) que l'ensemble de la relève (74 %) (tableau IV).
- Les jeunes dans ce secteur ont réalisé un plan d'affaires dans une proportion de 68 %, comparativement à 57 % pour l'ensemble des productions. Les jeunes établis dans ce secteur d'activité sont locataires d'actifs agricoles dans une proportion de 26 %, alors que pour l'ensemble de la relève agricole québécoise cette proportion s'élève à 35 % (tableau IV).

TABLEAU III RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE ÉTABLIE DU SECTEUR PAR RÉGION ADMINISTRATIVE, EN 2006, 2011 ET 2016

RÉGION ADMINISTRATIVE	OVINS			ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2006	2011	2016	
Bas-Saint-Laurent	27 %	28 %	25 %	9 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	8 %	4 %	2 %	5 %
Capitale-Nationale et Côte-Nord	3 %	3 %	2 %	4 %
Mauricie	3 %	2 %	5 %	3 %
Estrie	10 %	14 %	15 %	10 %
Outaouais	5 %	4 %	4 %	2 %
Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec	14 %	4 %	2 %	3 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	4 %	2 %	<1 %	1 %
Chaudière-Appalaches	8 %	12 %	16 %	21 %
Montréal-Laval-Lanaudière	2 %	5 %	6 %	6 %
Laurentides	2 %	1 %	2 %	4 %
Montréal-Est	7 %	6 %	2 %	13 %
Centre-du-Québec	3 %	10 %	12 %	13 %
Montréal-Ouest	4 %	5 %	7 %	7 %

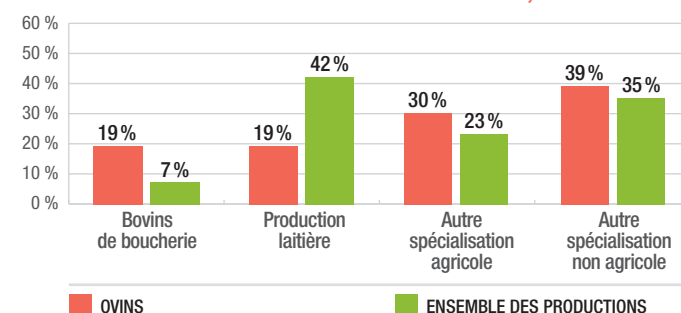
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

FIGURE 1 RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE ÉTABLIE DU SECTEUR SELON LE PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU, EN 2006, 2011 ET 2016



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

FIGURE 2 SPÉCIALISATION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE TITULAIRE D'UN DIPLÔME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES, EN 2016



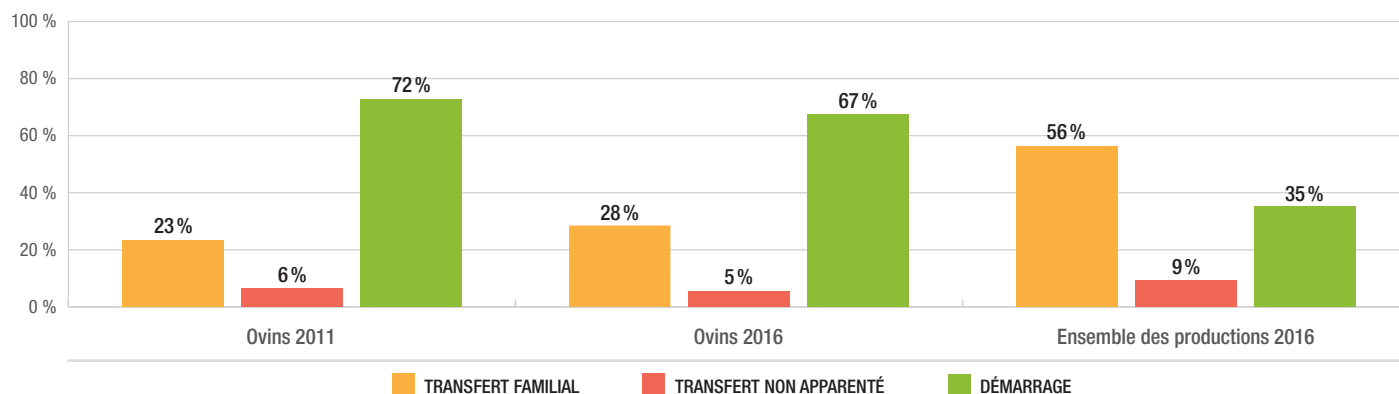
Note : Un jeune de la relève peut avoir obtenu plus d'un DEP spécialisé en agriculture.
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016.

TABLEAU IV CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES DE LA RELÈVE DU SECTEUR AU MOMENT DE S'ÉTABLIR, EN 2011 ET 2016

CARACTÉRISTIQUE	OVINS		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2011	2016	
Âge moyen auquel la relève a pensé s'établir	22,5 ans	21,7 ans	20,2 ans
Âge moyen au moment de l'établissement	26,9 ans	26,7 ans	26,0 ans
Enfants de parents agriculteurs	53 %	57 %	74 %
Appui familial avant l'établissement	83 %	86 %	90 %
Rédaction d'un plan d'affaires	77 %	68 %	57 %
Participation à une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA)	14 %	13 %	13 %
Contrat avec un intégrateur	2 %	2 %	7 %
Location d'actifs agricoles	43 %	55 %	35 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

FIGURE 3 RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE ÉTABLIE DU SECTEUR SELON LE MODE D'ÉTABLISSEMENT, EN 2011 ET 2016



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

UNE UTILISATION À LA BAISSÉ DES SERVICES-CONSEILS ET DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- Les jeunes du secteur ovin ont eu recours aux services-conseils dans une plus faible proportion en 2016 qu'en 2011. Les services d'un comptable, fiscaliste ou planificateur financier (51 %) ou d'un conseiller en financement (39 %) sont les deux ressources les plus utilisées en 2016. Dans le secteur, les jeunes optent pour les services d'un organisme local dans une proportion presque deux fois plus élevée (30 %) que dans l'ensemble des productions (16 %) (tableau V).
- La majorité des sources de financement ont été moins utilisées par les jeunes du secteur en 2016. La Financière agricole du Québec (61 %) et l'emprunt auprès d'un établissement financier (66 %) sont les deux sources de financement les plus populaires du secteur (tableau VI).

TABLEAU V PROVENANCE DES SERVICES-CONSEILS UTILISÉS PAR LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DU SECTEUR, EN 2011 ET 2016

SERVICE-CONSEIL	OVINS		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2011	2016	
Conseiller en relève et formation du MAPAQ	28 %	23 %	11 %
Conseiller technique	52 %	35 %	26 %
Conseiller en financement	55 %	39 %	49 %
Comptable, fiscaliste ou planificateur financier	49 %	51 %	69 %
Conseiller en gestion	29 %	21 %	24 %
Centres régionaux d'établissement en agriculture	4 %	6 %	11 %
Organismes locaux	29 %	30 %	16 %
Autres personnes ou organismes	8 %	7 %	7 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

TABLEAU VI SOURCES DE FINANCEMENT UTILISÉES PAR LA RELÈVE ÉTABLIE DU SECTEUR, EN 2011 ET 2016

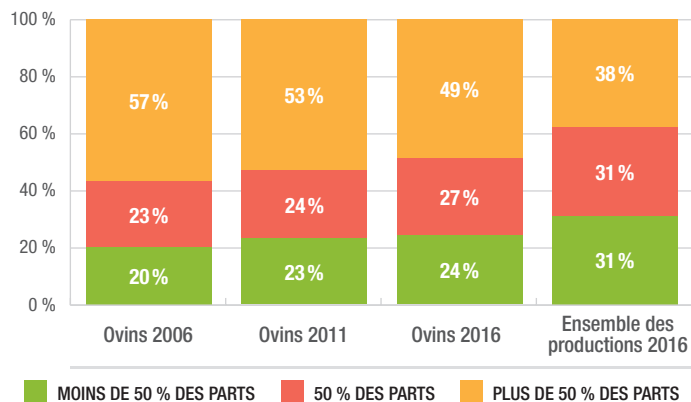
SOURCE DE FINANCEMENT	OVINS		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2011	2016	
Don	19 %	18 %	28 %
Héritage	10 %	5 %	6 %
Aide financière de La Financière agricole du Québec	64 %	61 %	62 %
Aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	35 %	30 %	19 %
Emprunt d'un établissement financier	73 %	66 %	65 %
Aide financière du centre local de développement	25 %	27 %	16 %
Aide financière de la Société d'aide au développement des collectivités	18 %	18 %	6 %
Prêt de quota d'une fédération spécialisée	1 %	1 %	29 %
Financement de la part d'un membre de la famille	34 %	26 %	26 %
Aide financière de Financement agricole Canada	n.d.	14 %	16 %
Autres sources de financement	16 %	7 %	5 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

DES JEUNES ENTREPRENEURS AGRICOLES QUI SONT PROPRIÉTAIRES MAJORITAIRES

- Dans le secteur ovin, la proportion des jeunes établis dans des entreprises générant plus de 250 000 \$ par année est passée de 8 % à 18 % entre 2011 et 2016. La proportion est de 47 % pour l'ensemble des productions (tableau VII).
- Dans le secteur, 49 % des jeunes étaient actionnaires majoritaires au moment du recensement, ce qui représente une baisse depuis 2011 (53 %). Toutefois, la proportion des jeunes étant propriétaires majoritaires reste nettement au-dessus de la moyenne de l'ensemble des productions (38 %) (figure 4).
- Depuis 2011, la proportion des jeunes établis dans le secteur ovin qui sont locataires d'une partie ou de la totalité de leurs terres au moment de l'établissement est en augmentation, passant de 24 % à 32 %. En 2016, les jeunes du secteur ont plus souvent recours à la location de terres que l'ensemble de la relève établie (26 %).
- Au cours des douze mois ayant précédé le Recensement de la relève agricole établie de 2016, 54 % des jeunes ont rapporté un travail à l'extérieur de l'entreprise, ce qui représente une légère baisse comparativement à 2011. La proportion des jeunes qui travaillent à l'extérieur de l'entreprise est supérieure à celle observée dans l'ensemble des productions (42 %) (tableau VIII).
- Dans le secteur, 37 % des jeunes utilisent un véhicule d'épargne personnel comparativement à 48 % pour l'ensemble des productions. Les jeunes épargnants du secteur utilisent moins souvent le REER (61 %) que ceux de l'ensemble des productions (74 %) (tableau IX).

FIGURE 4 RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE DU SECTEUR SELON LE POURCENTAGE DE LEURS PARTS DANS L'ENTREPRISE, EN 2006, 2011 ET 2016



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

PARTS DÉTENUES DANS L'ENTREPRISE PAR LA RELÈVE DU SECTEUR (EN MOYENNE)	OVINS			ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2006	2011	2016	
	70 %	66 %	66 %	58 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

TABLEAU VII RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DU SECTEUR PAR CATÉGORIE DE REVENUS, EN 2011 ET 2016

CATÉGORIE DE REVENUS	OVINS		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2011	2016	
Moins de 10 000 \$	17 %	15 %	7 %
De 10 000 \$ à 24 999 \$	9 %	12 %	7 %
De 25 000 \$ à 49 999 \$	19 %	11 %	8 %
De 50 000 \$ à 99 999 \$	17 %	16 %	11 %
De 100 000 \$ à 249 999 \$	29 %	28 %	17 %
De 250 000 \$ à 349 999 \$	4 %	10 %	11 %
De 350 000 \$ à 499 999 \$	2 %	7 %	12 %
De 500 000 \$ à 999 999 \$	2 %	2 %	15 %
1 000 000 \$ et plus	<1 %	<1 %	9 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

TABLEAU VIII TRAVAIL ET REVENU HORS DE L'ENTREPRISE AGRICOLE CHEZ LA RELÈVE ÉTABLIE DU SECTEUR, EN 2006, 2011 ET 2016

CARACTÉRISTIQUE	OVINS			ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2006	2011	2016	
Proportion de la relève ayant travaillé à l'extérieur de l'entreprise agricole	53 %	57 %	54 %	42 %
Part du temps travaillé annuellement à l'extérieur de l'entreprise agricole (en moyenne)	38 %	56 %	51 %	57 %
Part du revenu annuel généré par l'emploi à l'extérieur (en moyenne)	50 %	69 %	63 %	65 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

TABLEAU IX PROPORTION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DU SECTEUR UTILISANT UN OUTIL D'ÉPARGNE, EN 2016

ANNÉE 2016	OVINS		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016	
	CELI	REER	CELI	REER
Outils d'épargne	37 %		48 %	
Type d'épargne	52 %	61 %	52 %	74 %

Les sigles CELI et REER signifient respectivement « compte d'épargne libre d'impôt » et « régime enregistré d'épargne-retraite ». Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016.